



Comité Technique Spécial – C.T.S. Du Service de l’Energie Opérationnelle – SEO

Malakoff 23 mai 2022

DECLARATION LIMINAIRE UNSA DEFENSE

Ce premier comité technique spécial de l’année 2022 se tient dans le contexte particulier de guerre en Europe, à deux heures de Paris. Les personnels civils du SEO s’inquiètent comme tous les Français et font face à des difficultés dans leurs vies personnelles comme professionnelles. Les membres élus UNSA Défense du CTS SEO souhaitent aborder avec vous les points suivants :

1- Le pouvoir d’achat :

Dans un contexte inflationniste marqué par la sortie de la crise sanitaire et l’offensive russe en Ukraine, la question du pouvoir d’achat devient prioritaire pour l’ensemble des agents du service public. L’INSEE prévoit que l’inflation sera forte et durable. Cette situation économique vient impacter un peu plus encore l’érosion du pouvoir d’achat ressentie par les personnels depuis des années. La désindexation des salaires et des pensions conduites depuis 1983, puis le gel du point d’indice dès 2010, ont contribué au décrochage du niveau de vie des fonctionnaires et des retraités de la fonction publique. L’absence de revalorisation de la rémunération contribue également au manque d’attractivité des concours de recrutement. L’augmentation du SMIC de 2,65 % au 1er mai a accentué encore le tassement des différentes grilles de rémunération. L’UNSA revendique la nécessaire revalorisation du point d’indice (+ 10%) et la révision des grilles indiciaires de l’ensemble des catégories qui n’ont plus de cohérence entre elles.

2- Restauration des personnels civils

Dans la même veine, il est devenu primordial pour les agents de pouvoir se restaurer au plus près de leur lieu d’activité. Il est aberrant que les personnels doivent se rendre dans un lieu de restauration éloigné pour bénéficier d’un coût acceptable avec une petite subvention (ce qui n’est pas en phase avec la disponibilité des véhicules de service, le coût des carburants ou la mise en place de logiciels de gestion des horaires). Ne faut-il pas développer et inciter au conventionnement avec des points de restauration au plus près des établissements ? Le ministère ne peut-il pas faire un effort sur cette subvention ASA ? Avez-vous des informations à ce sujet ?

3- La modernisation du management

Les personnels civils du service ont toujours répondu présents face aux aléas, aux conditions de travail dégradées, même si de nombreux facteurs impactaient déjà leurs conditions de travail, des facteurs tels que les restructurations, l’appropriation des nouveaux outils ou encore le manque chronique de ressources humaines. Le SEO s’adapte dans sa fonction et son organisation. Allons au bout des choses, il est peut-être temps de moderniser certaines formes de management. On peut par exemple citer les engagements pris par l’échelon central pour inciter positivement au développement de la flexibilité et du télétravail. Un double langage se développe parfois au niveau territorial ou local, qui freine considérablement la mise en application sur le terrain, voir pour des problèmes d’ego, amène à se séparer de bons éléments. Des outils, des détachements (à l’instar des personnels militaires) et des formes de travail modernes existent ou sont déjà en place, il faut généraliser leur emploi.

4- La manœuvre RH au SEO

Concernant les ressources humaines, l'UNSA Défense souhaiterait connaître les évolutions programmées en ETP pour le service ainsi qu'un RETEX sur les mouvements liés à la transformation du service (restructurations DSEO et créations CSTA/CLEO). Par ailleurs, il nous semble nécessaire de créer des parcours professionnels pour les personnels, en lien avec les organisations syndicales, pour renforcer l'attractivité et la fidélisation. Aussi, pour ne pas voir disparaître des compétences uniques, des adaptations en gestion sont-elles prévues pour les REO, en particulier pour les agents qui obtiennent une promotion de corps par la voie d'un examen professionnel ?

5- Les travaux insalubres et le dossier amiante

L'UNSA Défense souhaiterait un point de situation sur le sujet épineux du dispositif de départ à la retraite des ouvriers au titre des travaux insalubres. De nombreux agents partent à la retraite dans le cadre de ce dispositif (environ 40% des effectifs). Aux vues de la moyenne d'âge de cette catégorie de personnels, une vague va bientôt déferler. Il est donc impératif d'apporter de la sérénité au système actuel, qui en manque considérablement. L'UNSA Défense demande également un point de situation au sujet de l'application de l'Allocation Spécifique de Cessation Anticipée d'Activité (ASCAA) aux ouvriers des deux DEMA. Quel est le résultat des négociations en cours avec le guichet unique ?

6- Site logistique de Valence

Enfin, nous souhaiterions un point de situation sur la création du site de Valence. Quelles seront ses missions et comment sera organisé ce nouvel établissement ? Le manque de communication sur ce projet alimente les fantasmes les plus insolites.

L'UNSA défense tient enfin à clôturer cette déclaration liminaire en vous souhaitant, monsieur le Directeur, une bonne continuation et vous remercie pour les échanges loyaux et francs qui se sont tenus au cours des différents comités techniques que vous avez présidé.

Nous vous remercions de votre attention.

Les élus UNSA du CTS SEO : Jean-Michel Pierre / Cyrille Lelong / Frédéric Nahirny / Lionel Le Baron.

